

EFFICACITE ENERGETIQUE RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT RGE MODULE RENOVE V1

Présentation : La mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est délivrée aux entreprises (isolation des combles, toitures, etc.) et aux professionnels du bâtiment participant à l'amélioration de l'efficacité énergétique et du développement durable (maçons, plaquistes, couvreurs, électriciens, menuisiers...). Cette mention permet aux entreprises RGE de faire bénéficier à leurs clients des aides fiscales de l'Etat (Eco-prêt à taux zéro, Crédit d'impôt Transition Énergétique, Certificats d'économies d'énergie).

Objectif Opérationnel : Connaître les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment , savoir repérer les risques et apporter les scénarios de rénovation correspondants.

Objectifs de la formation /Compétences visées - à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser :

- **Enjeux, contexte et thermique du bâtiment en climat tropical**
 - Rappels du contexte insulaire, évolutions des consommations d'énergie
 - Coûts et tarifs de l'énergie, aides financières, travaux éligibles
 - Les échanges thermiques en climat tropical, polygones de confort, diagramme de Givoni
 - Facteurs solaires des parois, principes de ventilation naturelle et artificielle
 - Savoir anticiper les pathologies liées à la mise en œuvre de solutions non adaptées.
- **Solutions d'amélioration énergétique d'un bâtiment en Guadeloupe ou Martinique**
 - Traitement des toitures foncées, sur-toitures, pare-vapeur, bardage ventilé
 - Menuiseries performantes, brasseurs d'air
 - Connaissance des règles de mise en œuvre
 - Connaissance des règles de mise en œuvre
 - Identifier les axes d'amélioration
- contexte et thermique du bâtiment en climat tropical ;
- **Argumentaires technico- économiques**
 - Descriptif technique : Réponse au besoin du client (rénovation, étanchéité, confort, économies d'énergie)
 - Présentation de l'offre technique (pack travaux)
 - Evaluation des gains directs et indirects sur la base de l'analyse rapide du budget énergie ;
 - Estimation des aides publiques possibles : Crédit d'impôt TE , Primes EDF , Autres aides (TVA taux réduit, PTZ...)
 - Rappels des principes et calculs des aides
 - Bilan financier : investissement, aides, gains, temps de retour
 - Réception des travaux : règles de base selon
 - Après travaux : maintenance préventive, recommandations d'usage

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation mixte théorique et pratique en Centre et à distance , alternance de méthodes pédagogiques classiques (exposé et démonstration) et actives (étude de cas , mise en situation).

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Positionnement des stagiaires en fonction des pré requis à l'entrée.

Tout au long de la formation, le formateur organisera des évaluations et des cas concrets pour vérifier le degré de maîtrise des différentes compétences, des savoirs et savoirs faire. Cela pourra se faire sous la forme de questionnaires et d'études de cas ou de mise en situation.

Public et Pré-requis

Professionnels du bâtiment, artisans, chefs d'entreprise mettant en œuvre les travaux d'amélioration énergétique essentiellement dans le secteur des logements (isolation thermique, protection solaire, remplacement de menuiseries, installation de brasseurs d'air, installation de chauffe-eau solaire ...).

Maitrise des compétences de bases (4 opérations, lecture écriture..)
Savoir utiliser un ordinateur pour se connecter à internet
Posséder une adresse mail

Un extrait d'immatriculation (D1) au Répertoire des Métiers datant de moins de 3 mois (*pas de Kbis*) ou copie de la carte professionnelle en cours de validité
Une attestation de droits à la formation délivrée par la Sécurité Sociale des Indépendants

Qualité des intervenants

Formateurs spécialisés dans les différents domaines abordés

Suivi /Evaluation de la formation/ Sanction de la formation /Type de validation

Bilan : des bilans finaux seront réalisés permettant d'apprécier l'ensemble de la prestation de formation par les participants. Questionnaire individuel d'évaluation de l'acquisition des compétences : QCM de 30 questions portant sur l'ensemble des objectifs pédagogiques
Dépouillement commenté des réponses
Délivrance d'une attestation de réussite au QCM nécessaire à la constitution du dossier d'agrément RGE et/ou de formation ;

Livrables à l'issue de la formation

Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des stagiaires en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

Mise en œuvre de la formation

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Durée : 21 heures• Tarif: 750 ,00 euros• Date limite d'inscription : 16 mars 2022• Formations accessibles aux personnes en situation de Handicap Accessibilité des locaux -Places de Parking , Salles de formation climatisées... aménagées pour l'accueil de personnes en situation de handicap | <ul style="list-style-type: none">• Variation des supports en fonction du handicap - Adaptation de la durée des séquences pédagogiques ainsi que leur contenu .• Lieu : Rivière-Salée• Sessions :29,30 et 31 mars 2022• Parking gratuit |
|---|--|

Les modalités financières et de prise en charge

Tarif fixé en nombre de jours /stag, : coût horaire 35,72 €

Éligibilité aux dispositifs de financement du FAFCEA , Plan de Compétences OPCO

Contact

Sandra Cantinol : s.cantinol@cma-martinique.com